



COMPTE – RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 21 avril 2017

(Convocation du 14 avril 2017)

Le 21 avril 2017, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur PANDO Christophe, Maire.

Présents :

Mesdames Evelyne CERAVOLO, Marie-Pierre LAPLACE, Cathy LABOUREUR COLLART.
Messieurs Jean-Pierre VOISINE, Georges DISSARD, Antoine FRANCISCO, Bruno HOUNIEU, Alain CLOS, Laurent FANFELLE, Philippe SIVAZLIAN, Benoît FLISS.

Absents excusés :

Madame Virginie FERREIRA, qui a donné procuration à Evelyne CERAVOLO
Madame Mireille CHANGEAT, qui a donné procuration à Cathy LABOUREUR COLLART
Monsieur Christophe LACILLERIE, qui a donné procuration à Christophe PANDO

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre VOISINE

1. Approbation du précédent compte rendu

Le Maire donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 3 avril 2017.
Celui est adopté à l'unanimité.

2. Budget général : affectation du résultat de 2016 en 2017 :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, Christophe PANDO, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 le 3 avril 2017.

Considérant : qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant : sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 74 648,33

- un excédent reporté de : 135 271,30

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 209 919,63

- un déficit d'investissement de : 26 419,66

- un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un besoin de financement de : 26 419,66

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

Résultat d'Exploitation au 31/12/2016 : Excédent 209 919,63

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 26 419,66

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 183 499,97

Résultat d'Investissement reporté (001) : Déficit 26 419,66

3. Présentation et vote des taux d'imposition pour 2017

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Voisine, il propose la reconduction des taux communaux 2016 en 2017 **sans augmentation**, comme suit :

	Bases imposition effectives 2016	Taux Communaux 2016	Bases imposition prévisionnelles 2017	Taux 2017 votés	Produits 2017
TAXE HABITATION	1038000,00	11,39	1008000,00	11,39	114811,00
TAXE FONCIERE (bâti)	573400,000	14,67	578500,00	14,67	84866,00
TAXE FONCIERE (Non bâti)	5700,000	52,32	5800,000	52,32	3035,00
				TOTAL	202 712

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, ADOPTE les taux communaux d'imposition 2017 tels qu'indiqués ci-dessus.

4. Présentation et vote du budget général 2017

Le Maire donne la parole à Monsieur Voisine pour présenter le dossier.

Bien que les orientations budgétaires aient déjà été définies lors d'échanges préalables en Commission « Finances » étendue à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, Jean-Pierre Voisine propose de présenter le budget primitif 2017 par articles.

Il signale que ce budget a été bâti dans un contexte national et local en mutation, qui a des conséquences directement budgétaires et qui fait planer une certaine incertitude pour l'évolution des années à venir.

Il a fallu continuer de prendre en compte pour l'élaboration de ce budget 2017, la poursuite de la baisse des dotations (moins 15 602 € depuis 2013), ainsi que le changement du paysage intercommunal puisque la Commune de Siros a intégré l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées depuis le 1^{er} janvier 2017.

Il précise également que, grâce encore aux réductions opérées sur les dépenses de fonctionnement, cette rigueur budgétaire ne va pas empêcher de poursuivre le plan pluriannuel d'investissement programmé en 2014, et ce sans augmentation de la fiscalité.

Celui-ci comporte six projets pour 2017, dont la rénovation de l'école et l'aménagement de deux logements conventionnés.

Le budget primitif 2017 se présente dans sa balance générale comme suit :

Fonctionnement :

Equilibre des dépenses et recettes à hauteur de 591 043 €

Investissement :

Equilibre entre dépenses et recettes à hauteur de 544 559 €

Total du Budget : 1 135 602 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DONNE AVIS FAVORABLE au budget primitif 2017, tel que présenté ci-dessus.

5. Questions diverses

Néant

Séance levée à 22h00 - Ont signé les membres présents au registre :

Christophe PANDO
Maire

Jean-Pierre VOISINE
1^{er} adjoint

Georges DISSARD
2^{ème} adjoint

Antoine FRANCISCO
3^{ème} adjoint

Evelyne CERAVOLO
4^{ème} adjointe

Mesdames :

Mireille CHANGEAT
Absente excusée,
Procuration à Cathy Laboureur Collart

Virginie FERREIRA
Absente excusée,
Procuration à Evelyne Ceravolo

Marie-Pierre LAPLACE

Cathy LABOUREUR COLLART

Messieurs :

Alain CLOS Alain

Laurent FANFELLE

Benoît FLISS

Bruno HOUNIEU

Christophe LACILLERIE
Absent excusé,
Procuration à Christophe Pando

Philippe SIVAZLIAN